

TABLEAU DE SUIVI DU PDM ET PAOT DU SDAGE 2016-2021 en lien avec les contrats d'Agglo 1 (bilan) et 2 (prévi) et autres procédures contractuelles

Code du sous bassin versant	Libellé du sous bassin versant	Masse d'eau de l'action	Libellé masse eau de l'action	Pression à traiter	Code Mesure	Libellé type de la Mesure (PDM ou AE)	Libellé de l'action (PAOT)	Avancement global (PAOT)	Éléments indiqués dans le contrat d'Agglo 1		Etat de réalisation de l'action / mesure PDM = fin 2019					Commentaires (à fin 2019)	Maîtrise d'ouvrage / compétence 2020	Libellé de l'action contrat d'Agglo 2 (1ère période)	Dispositif contractuel assurant le financement de l'action
									Libellé de l'action annexe 3 contrat agglo1	Dispositifs contractuels assurant le financement de l'action annexe 3 contrat agglo1	Maîtrise d'ouvrage / compétence 2019	Non démarré	Cahier des charges / marché en	Etude ou travaux en cours	Terminé				
ID_10_02	Drôme des collines	FRDR1107	Le Châlon	Prélèvements	RES0301	Mettre en place un Organisme Unique de Gestion Collective en ZRE	Mise en place d'un OUGC en ZRE ? PGRE Drôme des Collines	Terminée	RAS					non	Indiqué comme terminé sur tableau de suivi PDM DDT 26	-	RAS. Action terminée	RAS. Action terminée	
ID_10_02	Drôme des collines	FRDR1107	Le Châlon	Prélèvements	RES0303	Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau	Elaboration du PGRE ? Drôme des Collines_26_38 (amont)	Engagée	RAS	une action sera précisée dans le cadre du SAGE et futurs PGRE qui concernent le territoire de l'Agglo					PGRE Drome des collines en cours de préparation en 2019 par CD26	CD26	RAS. En cours. Hors MO VRA	RAS. En cours. Hors MO VRA	
ID_10_02	Drôme des collines	FRDR1108	La Savasse	Pollution diffuse par les nutriments	AGRO401	Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)	A confirmer et préciser après approbation du programme d'action régional	Prévisionnel	sensibilisation et accompagnement des agriculteurs	Inclus Contrat rivière JCS/captages prioritaires + actions mutualisées Herbase 2 fiches actions 2-1-2 et 2-1-3 prévoient des opérations pour assurer la continuité de l'action				Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Actions menées dans le cadre du programme Eau Agriculture porté par VRA depuis 2017, à poursuivre sur 2020 (marché en cours de renouvellement)	VRA	Actions en lien avec programme Eau/ Agriculture => sous axe 2.3 "lutter contre les pollutions aux nutriments et pesticides"	Contrat d'Agglo 2 1ère période	
ID_10_02	Drôme des collines	FRDR1108	La Savasse	Altération de la morphologie	MIA0202	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau	Restauration physique de la Savasse (morpho/inondation)	Initiée	Opération prévue en amont de St Michel sur Savasse + étude de faisabilité prévue en amont de Peyrins	Inclus dans le contrat de rivière JCS. Actions en cours et donc non reprises dans le contrat d'Agglo					Action non menée dans le cadre du contrat de rivière (priorisation sur action sur la Joyeuse). Définition de l'action à revoir plus précisément. Non prioritaire sur 2020-2021	VRA	RAS. Sera à préciser/ prioriser dans le cadre de la 2ème période du Contrat d'Agglo 2	A voir dans Contrat d'Agglo 2ème période	
ID_10_02	Drôme des collines	FRDR1108	La Savasse	Prélèvements	RES0301	Mettre en place un Organisme Unique de Gestion Collective en ZRE	Mise en place d'un OUGC en ZRE ? PGRE Drôme des Collines	Terminée	RAS	RAS				non	Indiqué comme terminé sur tableau de suivi PDM DDT 26	-	RAS. Action terminée	-	
ID_10_02	Drôme des collines	FRDR1108	La Savasse	Prélèvements	RES0303	Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau	Elaboration du PGRE ? Drôme des Collines_26_38 (amont)	Engagée	RAS	RAS					PGRE Drome des collines en cours de préparation en 2019 par CD26	CD26	RAS. En cours. Hors MO VRA	RAS. En cours. Hors MO VRA	
ID_10_02	Drôme des collines	FRDR11096	ruisseau le bial rochas	Altération de la morphologie	MIA0202	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau	Restauration physique du Bial Rochas	Initiée	Actions prévues pour améliorer la mobilité latérale	Action déjà engagée dans le Contrat de rivière JCS et qui sera achevée dans ce même contrat.					Action non menée dans le cadre du contrat de rivière (priorisation sur action sur la Joyeuse). Définition de l'action à revoir plus précisément. Non prioritaire sur 2020-2021	VRA	RAS. Sera à préciser/ prioriser dans le cadre de la 2ème période du Contrat d'Agglo 2	A voir dans Contrat d'Agglo 2ème période	
ID_10_02	Drôme des collines	FRDR1110	La Joyeuse	Pollution diffuse par les pesticides	AGRO303	Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire	CAPTAGES PRIORITAIRES (Etoumelles sur la commune de Romans) - Sensibilisation, formation au désherbage mécanique et acquisition de matériel	Prévisionnel	sensibilisation et accompagnement des agriculteurs	Inclus Contrat rivière JCS/captages prioritaires + actions mutualisées Herbase 2 fiches actions 2-1-2 et 2-1-3 prévoient des opérations pour assurer la continuité de l'action				Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Actions menées dans le cadre du programme Eau Agriculture porté par VRA depuis 2017, à poursuivre sur 2020 (marché en cours de renouvellement)	VRA	Actions en lien avec programme Eau/ Agriculture => sous axe 2.3 "lutter contre les pollutions aux nutriments et pesticides"	Contrat d'Agglo 2 1ère période	
ID_10_02	Drôme des collines	FRDR1110	La Joyeuse	Pollution diffuse par les pesticides	AGRO401	Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)	CAPTAGES PRIORITAIRES (Etoumelles sur la commune de Romans) - A préciser	Prévisionnel	sensibilisation et accompagnement des agriculteurs	Inclus Contrat rivière JCS/captages prioritaires + actions mutualisées Herbase 2 fiches actions 2-1-2 et 2-1-3 prévoient des opérations pour assurer la continuité de l'action				Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Actions menées dans le cadre du programme Eau Agriculture porté par VRA depuis 2017, à poursuivre sur 2020 (marché en cours de renouvellement)	VRA	Actions en lien avec programme Eau/ Agriculture => sous axe 2.3 "lutter contre les pollutions aux nutriments et pesticides"	Contrat d'Agglo 2 1ère période	
ID_10_02	Drôme des collines	FRDR1110	La Joyeuse	Pollution diffuse par les pesticides	AGRO802	Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles	CAPTAGES PRIORITAIRES (Etoumelles sur la commune de Romans) - A préciser	Prévisionnel	sensibilisation et accompagnement des agriculteurs	Inclus Contrat rivière JCS/captages prioritaires + actions mutualisées Herbase				Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Actions menées dans le cadre du programme Eau Agriculture porté par VRA depuis 2017, à poursuivre sur 2020 (marché en cours de renouvellement)	VRA	Actions en lien avec programme Eau/ Agriculture => sous axe 2.3 "lutter contre les pollutions aux nutriments et pesticides"	Contrat d'Agglo 2 1ère période	
ID_10_02	Drôme des collines	FRDR1110	La Joyeuse	Pollution diffuse par les pesticides	COL0201	Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives	CAPTAGES PRIORITAIRES (Etoumelles sur la commune de Romans) - A préciser	Engagée	sensibilisation et accompagnement des agriculteurs	Inclus Contrat rivière JCS/captages prioritaires + actions mutualisées Herbase				Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Actions menées dans le cadre des actions d'accompagnement des communes sur le "0 pesticide"	-	-	-	
ID_10_02	Drôme des collines	FRDR1110	La Joyeuse	Altération de la morphologie	MIA0203	Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes	Restauration physique de la Joyeuse (Morpho/inondation/continuité)	Engagée	Projet Joyeuse	Inclus dans le contrat de rivière JCS. En cours, donc non repris dans contrat agglo1					Projet global sur la Joyeuse, financé dans le cadre du contrat de rivière JCS, en cours : - Foncier en lien avec DUP, - Travaux : consultation entreprises terminée, travaux sur ouvrages de franchissement à venir printemps 2020, travaux restauration morpho pas avant 2021 en lien avec problématique foncière.	VRA	Action contrat 2 fléchée sur les ZH de la Joyeuse : "définition et mise en œuvre du plan de gestion des ZH de la Joyeuse"	- Contrat de rivière JCS pour les actions de restauration physique sur la Joyeuse (financement déjà attribués et donc encore valables même	
ID_10_02	Drôme des collines	FRDR1110	La Joyeuse	Altération continuité	MIA0301	Aménager un ouvrage qui contraindrait la continuité écologique (espèces ou sédiments)	Action supprimée	Terminée	Projet Joyeuse	Inclus dans le contrat de rivière JCS. En cours, donc non repris dans contrat agglo1				supprimé	non	indiqué comme action supprimée et donc terminée sur tableau de suivi PDM DDT 26	-	RAS. Action terminée	RAS. Action terminée
ID_10_02	Drôme des collines	FRDR1110	La Joyeuse	Altération continuité	MIA0301	Aménager un ouvrage qui contraindrait la continuité écologique (espèces ou sédiments)	Effacement des ouvrages liste 2	Initiée	Projet Joyeuse	Inclus dans le contrat de rivière JCS. En cours, donc non repris dans contrat agglo1					Inclus dans projet global sur la Joyeuse en cours (voir commentaires indiqués sur code mesure MIA0203 sur restauration grande ampleur de la Joyeuse)	VRA	RAS. En cours.	Contrat de rivière JCS en lien avec actions de restauration physique sur la Joyeuse (financement déjà	

Code du sous bassin versant	Libellé du sous bassin versant	Masse d'eau de l'action	Libellé masse eau de l'action	Pression à traiter	Code Mesure	Libellé type de la Mesure (PDM ou AE)	Libellé de l'action (PAOT)	Avancement global (PAOT)	Eléments indiqués dans le contrat d'Agglo 1		Etat de réalisation de l'action/ mesure PDM = fin 2019					Maîtrise d'ouvrage / compétence 2020	Libellé de l'action contrat d'Agglo 2 (1ere période)	Dispositif contractuel assurant le financement de l'action
									Libellé de l'action annexe 3 contrat agglo1	Dispositifs contractuels assurant le financement de l'action annexe 3 contrat agglo1	Maîtrise d'ouvrage / compétence 2019	Non démarré	Cahier des charges/marché en	Etude ou travaux en cours	Terminé			
ID_10_02	Drôme des collines	FRDR1110	La Joyeuse	Prélèvements	RES0303	Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau	Elaboration du PGRE ? Drôme des Collines_26_38 (amont)	Engagée	Opérations ciblées d'incitation et de sensibilisation	Inclus dans le contrat de rivière JCS. En cours, donc non repris dans contrat agglo1. L'action sera reprogrammée dans le cadre du SAGE et futurs PGRE qui concernent le territoire de l'Agglo	CD26 (PGRE) VRA (opération sensibilisation)					PGRE Drome des collines en cours de préparation en 2019 par CD26. Opérations de sensibilisation sur le partage de la ressource en eau sous MO VRA non mises en place. A raccrocher pour le volet agricole au programme eau agriculture en cours de renouvellement sur 2020 avec intégration du volet économie d'eau	CD26 (PGRE) VRA (opération sensibilisation)	PGRE = En cours. Hors MO VRA Sensibilisation = cContrat d'Agglo 2 1ere période
ID_10_03	Isère aval et Bas Grésivaudan	FRDR10364	ruisseau le riousset	Altération de la morphologie	MIA0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques	Plan pluri-annuel d'entretien du Riousset	Engagée	RAS	RAS	VRA			non	L'action prévue au PAOT (mise en oeuvre du plan d'entretien des boisements) est décalée par rapport à la pression (morpho) et à la mesure affichée qui concerne une étude globale visant à préserver les milieux aquatiques. Ceci va être corrigé dans le prochain PDM 2022-2027 suite aux réunions avec les gestionnaires	VRA	RAS sans objet (voir commentaires dans avancement contrat 1)	RAS sans objet (voir commentaires dans avancement contrat 1)
ID_10_03	Isère aval et Bas Grésivaudan	FRDR12104	ruisseau de la maladière = CHARLIEU	Altération de la morphologie	MIA0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques	Plan pluri-annuel d'entretien de la Maladière	Engagée	Etude globale en cours afin de définir le plan de gestion de la végétation L'étude portant sur la gestion des boisements de berge a permis également de faire un premier état des lieux morphologique. Il n'y a	Actions du plan pluriannuel prévues dans le Contrat d'agglo L'action 1-1-1 prévoit la mise en place d'un plan d'entretien de la végétation sur le Charlieu	VRA			mise en place PPE	L'action prévue au PAOT (mise en oeuvre du plan d'entretien des boisements) est décalée par rapport à la pression (morpho) et à la mesure affichée qui concerne une étude globale visant à préserver les milieux aquatiques. Ceci va être corrigé dans le prochain PDM 2022-2027 suite aux réunions avec les gestionnaires réalisée en sept 2019. Cependant l'action affichée au CA1	VRA	RAS. Sera à préciser/ prioriser dans le cadre de la 2ème période du Contrat d'Agglo 2 (étude globale gemapi sur le charlieu ?)	A voir dans Contrat d'Agglo 2ème période
ID_10_03	Isère aval et Bas Grésivaudan	FRDR312	L'Isère de la Bourne au Rhône	Pollution diffuse par les pesticides	COL0201	Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives	Action à préciser	Engagée	Lutte contre les pollutions non agricoles hors captages prioritaires	La fiche action 2-1-2 prévoit un volet non agricole pour tous les secteurs affluents de l'Isère au sein des BAC mais aussi hors captages	VRA			Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Actions menées dans le cadre des actions d'accompagnement des communes sur le "0 pesticide"	-	-	
ID_10_03	Isère aval et Bas Grésivaudan	FRDR312	L'Isère de la Bourne au Rhône	Pollution ponctuelle par les substances (hors pesticides)	IND0201	Créer et/ou aménager un dispositif de traitement des rejets industriels visant principalement à réduire les substances dangereuses (réduction quantifiée)	Action à préciser	Engagée	Opération collective sur les toxiques, sur toute l'agglo avec des secteurs prioritaires en cours de définition	Cf. dossier spécifique opération collective L'opération collective prévoit des actions d'accompagnement des industriels pour réduire les toxiques (est ce que cela a concerné des rejets dans l'Isère ?)	VRA			Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Le dispositif opération collective porté par l'Agglo s'est déroulé jusque fin 2019. L'Agglo souhaite le poursuivre après 2019	VRA	Action en lien avec l'opération collective => action 2.2.1 : opération collective qualité eau	Contrat d'Agglo 2 1ere période
ID_10_03	Isère aval et Bas Grésivaudan	FRDR312	L'Isère de la Bourne au Rhône	Pollution ponctuelle par les substances (hors pesticides)	IND0301	Mettre en place une technologie propre visant principalement à réduire les substances dangereuses (réduction quantifiée)	Action à préciser	Prévisionnel	Opération collective sur les toxiques, sur toute l'agglo avec des secteurs prioritaires en cours de définition	ras	VRA			Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Le dispositif opération collective porté par l'Agglo s'est déroulé jusque fin 2019. L'Agglo souhaite le poursuivre après 2019	VRA	Action en lien avec l'opération collective => action 2.2.1 : opération collective qualité eau	Contrat d'Agglo 2 1ere période
ID_10_03	Isère aval et Bas Grésivaudan	FRDR312	L'Isère de la Bourne au Rhône	Pollution ponctuelle par les substances (hors pesticides)	IND0901	Mettre en compatibilité une autorisation de rejet avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système	Mise en compatibilité des autorisations de rejet de la STEP de Romans sur Isère (détection Chrome, Cuivre, Plomb campagne RSDE)	Prévisionnel	Opération collective sur les toxiques, sur toute l'agglo avec des secteurs prioritaires en cours de définition	Cf. dossier spécifique opération collective Fiche action opération collective 2-4-1	VRA			Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Le dispositif opération collective porté par l'Agglo s'est déroulé jusque fin 2019. L'Agglo souhaite le poursuivre après 2019	VRA	Action en lien avec l'opération collective => action 2.2.1 : opération collective qualité eau	Contrat d'Agglo 2 1ere période
ID_10_03	Isère aval et Bas Grésivaudan	FRDR312	L'Isère de la Bourne au Rhône	Altération de la continuité	MIA0301	Aménager un ouvrage qui contraind la continuité écologique (espèces ou sédiments)	Aménagement de l'ouvrage Liste 2 : Chateaufort/Isère (ROE37053)	Initiée	-	mesure non citée dans le tableau du contrat d'Agglo	EDF				EDF travaille sur plusieurs scénarios au niveau des espèces cibles pour l'aménagement du barrage hydraulique. Celui qui semble ressortir est celui concernant l'anguille. Les autres sont à des montants a priori non envisageables.	EDF	RAS. En cours. Hors MO VRA	RAS. En cours. Hors MO VRA
ID_10_04	Isère aval et Bas Grésivaudan	FRDR11210	Beaure	nr	nr	nr	nr	nr	-	Pas de pression ni mesure affichée au PDM	VRA	Pas de mesure au PDM			la Beaure est une masse d'eau, mais sur le SDAGE 2016-2021 pas de pression affichée. Lors des réunions avec les gestionnaires organisées pour la préparation du futur PDM 2022-2027, cette masse d'eau est constatée comme plutôt en bon état bien que l'enjeu morphologie apparaisse à l'état des lieux de 2018. Pas de mesure fléchée sur PDM 2022 2027	-	-	-
ID_10_05	Isère aval et Bas Grésivaudan	FRDR10353	Serne	nr	nr	nr	nr	nr	-	Pas de pression ni mesure affichée au PDM	VRA	Pas de mesure au PDM			la Serne est une masse d'eau, mais sur le SDAGE 2016-2021 pas de pression affichée. Lors des réunions avec les gestionnaires organisées pour la préparation du futur PDM 2022-2027, cette masse d'eau est constatée sans enjeu morpho majeur (hors problématique du Kaolin) bien que l'enjeu morphologie apparaisse à l'état des lieux de 2018. Pas de mesure fléchée sur PDM 2022 2027	-	-	-
ID_10_06	Isère aval et Bas Grésivaudan	FRDR10670	Bessey	Altération de la morphologie	nr	nr	nr	nr	-	1 pression morpho affichée mais pas de mesure au PDM	VRA	Pas de mesure au PDM			Le Bessey est une masse d'eau mais au niveau de la classification cours d'eau au titre de la loi sur l'eau, il a été déclassé. Un problème morphologique est bien identifié (pression fléchée à l'état des lieux 2018), mais vu la situation particulière "non cours d'eau" (qui pose question sur la légitimité de l'Agglo à intervenir) et le fait que les actions de restauration de la géomorphologie semblent compliquées à identifier => pas de mesure fléchée sur le prochain PDM 2022 2027	-	-	-
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR10081	ruisseau le pétouchin	Altération de la morphologie	MIA0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques	Plan de restauration physique du Pétouchin	Initiée	Etude globale de restauration physique du Pétouchin et de ses affluents	Action prévue dans le Contrat vert et bleu (2015-2016) et PAPI	VRA				l'étude globale sur le pétouchin s'est terminée fin 2019 avec la proposition d'un scénario de restauration du Pétouchin complémentaires des travaux déjà menés dans le bourg de Montéléger et en avl (en RD). Ce scénario propose une restauration de grande ampleur du Pétouchin. Cette restauration sera fléchée dans le futur PDM 2022 2027 (suite aux réunions avec gestionnaires de sept 2019) comme une mesure MIA 0203	-	-	-

Code du sous bassin versant	Libellé du sous bassin versant	Masse d'eau de l'action	Libellé masse eau de l'action	Pression à traiter	Code Mesure	Libellé type de la Mesure (PDM ou AE)	Libellé de l'action (PAOT)	Avancement global (PAOT)	Éléments indiqués dans le contrat d'Agglo 1		Etat de réalisation de l'action / mesure PDM = fin 2019					Maîtrise d'ouvrage / compétence 2020	Libellé de l'action contrat d'Agglo 2 (1ere période)	Dispositif contractuel assurant le financement de l'action	
									Libellé de l'action annexe 3 contrat agglo1	Dispositifs contractuels assurant le financement de l'action annexe 3 contrat agglo1	Maîtrise d'ouvrage / compétence 2019	Non démarré	Cahier des charges / marché en	Etude ou travaux en cours	Terminé				A réinscrire ou à poursuivre
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR10081	ruisseau le pétochin	Altération de la morphologie	MIA0202	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau	Effacement de digues, restauration de l'espace de bon fonctionnement - moins d'1 km -	Engagée	Restauration de la partie aval du Pétochin	Travaux déjà prévus en 2016 sur la partie aval (hors contrat)	VRA					Les travaux sur le cours aval du Pétochin indiqués au PAOT et rappelés dans le tableau du PDM inséré dans le contrat d'agglo 1 ont été menés en 2016. A noter : Le scénario proposé dans l'étude globale menée en 2019 est une restauration de grande ampleur du Pétochin. Cette restauration sera fléchée dans le futur PDM 2022 2027 (suite aux réunions avec gestionnaires de sept 2019) comme une mesure MIA 0203	VRA	RAS. Sera à préciser/ prioriser dans le cadre de la 2ème période du Contrat d'Agglo 2 (lancement de du projet de restauration de grande ampleur du pétochin)	A voir dans Contrat d'Agglo 2ème période
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR10081	ruisseau le pétochin	Prélèvements	RES0303	Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau	Elaborer le PGRE sur le territoire Véore-Barberolle et alluvions de la Plaine de Valence	Engagée	ras	ras	DDT 26				non	PGRE Véore Barberolle a été défini (portage DDT26) et a fait l'objet d'un arrêté préfectoral (?)	-	-	-
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR10394	ruisseau la barberolle	Pollution diffuse par les pesticides	AGR0303	Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire	Actions à préciser suite à la validation des plans d'actions sur les AAC.	Prévisionnel	sensibilisation et accompagnement des agriculteurs	C'est principalement l'action 2-1-1 du contrat d'agglomération qui répond à cette mesure	VRA				Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Actions menées dans le cadre du programme Eau Agriculture porté par VRA depuis 2017, à poursuivre sur 2020 (marché en cours de renouvellement)	VRA	Actions en lien avec programme Eau/ Agriculture => sous axe 2.3 "lutter contre les pollutions aux nutriments et pesticides"	Contrat d'Agglo 2 1ere période
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR10394	ruisseau la barberolle	Pollution diffuse par les pesticides	AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)	Actions à préciser suite à la validation des plans d'actions sur les AAC.	Prévisionnel	sensibilisation et accompagnement des agriculteurs	C'est principalement l'action 2-1-1 du contrat d'agglomération qui répond à cette mesure	VRA				Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Actions menées dans le cadre du programme Eau Agriculture porté par VRA depuis 2017, à poursuivre sur 2020 (marché en cours de renouvellement)	VRA	Actions en lien avec programme Eau/ Agriculture => sous axe 2.3 "lutter contre les pollutions aux nutriments et pesticides"	Contrat d'Agglo 2 1ere période
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR10394	ruisseau la barberolle	Pollution diffuse par les pesticides	AGR0802	Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles	Actions à préciser suite à la validation des plans d'actions sur les AAC.	Prévisionnel	sensibilisation et accompagnement des agriculteurs	C'est principalement l'action 2-1-1 du contrat d'agglomération qui répond à cette mesure	VRA				Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Actions menées dans le cadre du programme Eau Agriculture porté par VRA depuis 2017, à poursuivre sur 2020 (marché en cours de renouvellement)	VRA	Actions en lien avec programme Eau/ Agriculture => sous axe 2.3 "lutter contre les pollutions aux nutriments et pesticides"	Contrat d'Agglo 2 1ere période
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR10394	ruisseau la barberolle	Pollution ponctuelle par les substances (hors pesticides)	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement	Action à préciser	Prévisionnel	Dans le cadre du contrat d'agglo, identifier les rejets de petite industrie et artisanat	Cf. dossier spécifique opération collective du contrat d'agglomération Fiche action opération collective 2-4-1	VRA				Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Le dispositif opération collective porté par l'Agglo s'est déroulé jusque fin 2019. L'Agglo souhaite le poursuivre après 2019	VRA	Action en lien avec l'opération collective => action 2.2.1 : opération collective qualité eau	Contrat d'Agglo 2 1ere période
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR10394	ruisseau la barberolle	Pollution ponctuelle par les substances (hors pesticides)	ASS0201	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement	Action à préciser	Prévisionnel	Opération collective sur les toxiques, sur toute l'agglo avec des secteurs prioritaires en cours de définition.	Cf. dossier spécifique opération collective du contrat d'agglomération Fiche action opération collective 2-4-1	VRA				Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Le dispositif opération collective porté par l'Agglo s'est déroulé jusque fin 2019. L'Agglo souhaite le poursuivre après 2019	VRA	Action en lien avec l'opération collective => action 2.2.1 : opération collective qualité eau	Contrat d'Agglo 2 1ere période
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR10394	ruisseau la barberolle	Pollution diffuse par les pesticides	COL0201	Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives	Actions à préciser suite à la validation des plans d'actions sur les AAC.	Engagée	RAS	C'est principalement l'action 2-1-1 du contrat d'agglomération qui répond à cette mesure	VRA				Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Actions menées dans le cadre des actions d'accompagnement des communes sur le "0 pesticide"	-	-	
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR10394	ruisseau la barberolle	Pollution ponctuelle par les substances (hors pesticides)	IND0901	Mettre en compatibilité une autorisation de rejet avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur	"Opération collective de Valence ""Qualité Eau"" (2016-2019)"	Engagée	Opération collective sur les toxiques, sur toute l'agglo avec des secteurs prioritaires en cours de définition.	Cf. dossier spécifique opération collective du contrat d'agglomération Fiche action opération collective 2-4-1	VRA				Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Actions menées dans le cadre des actions d'accompagnement des communes sur le "0 pesticide"	-	-	
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR10394	ruisseau la barberolle	Altération de la morphologie	MIA0203	Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes	Travaux de restauration physique de la Barberolle, à préciser	Initiée	- AMO schéma d'aménagement global - Reméandrage au niveau de la zone humide des couleurs (ENS)	C'est principalement l'action 1-1-4 du contrat d'agglomération qui répond à cette mesure du SDAGE (+ CVB pour action reméandrage)	VRA					L'étude AMO est en cours. L'étude complémentaire d'analyse et optimisation du programme existant est en cours également. A l'issue de cette étude, l'AMO travaillera sur le CDC de MOE et la MOE sera lancée. Cette action se poursuivra donc dans le cadre du contrat 2	VRA	RAS. L'étude au stade AVP puis les travaux seront prévus dans le cadre de la 2ème période du Contrat d'Agglo 2	A voir dans Contrat d'Agglo 2ème période
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR10394	ruisseau la barberolle	Altération de l'hydrologie	RES0601	Réviser les débits réservés d'un cours d'eau dans le cadre strict de la réglementation	Régularisation de la prise d'eau Chiron	Engagée	ras	ras	?					Action non portée par l'Agglo.	-	-	-
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR10618	ruisseau de bost	Altération de la morphologie	MIA0202	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau, à préciser	Prévisionnel	ras	Action inscrite au PAPI sur le volet inondation	VRA					Action non priorisée actuellement par l'Agglo. Inscrite uniquement sur le volet prévention des inondations dans le papi Véore Barberolle. Une opération de restauration classique de cours d'eau sera fléchée à nouveau au PDM 2022 2027 (suite réunions avec gestionnaires de sept 2019) mais reportée après 2027	VRA	-	-
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR10666	ruisseau d'ozon	Pollution diffuse par les nutriments	AGR0802	Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles	Action à préciser	Prévisionnel		La fiche action 2-1-3 du contrat d'agglo prévoit des actions de sensibilisation et d'accompagnement des usagers afin qu'ils réduisent leurs consommations d'intrants (actions qui seront menées sous forme de projets pilotes). Il s'agit d'une action hors captages prioritaires	VRA				Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Actions menées dans le cadre du programme Eau Agriculture porté par VRA depuis 2017, à poursuivre sur 2020 (marché en cours de renouvellement)	VRA	Actions en lien avec programme Eau/ Agriculture => sous axe 2.3 "lutter contre les pollutions aux nutriments et pesticides"	Contrat d'Agglo 2 1ere période

Code du sous bassin versant	Libellé du sous bassin versant	Masse d'eau de l'action	Libellé masse eau de l'action	Pression à traiter	Code Mesure	Libellé type de la Mesure (PDM ou AE)	Libellé de l'action (PAOT)	Avancement global (PAOT)	Éléments indiqués dans le contrat d'Agglo 1		Etat de réalisation de l'action/ mesure PDM = fin 2019					Maîtrise d'ouvrage / compétence 2019	Commentaires (à fin 2019)	Maîtrise d'ouvrage / compétence 2020	Libellé de l'action contrat d'Agglo 2 (1ere période)	Dispositif contractuel assurant le financement de l'action
									Libellé de l'action annexe 3 contrat agglo1	Dispositifs contractuels assurant le financement de l'action annexe 3 contrat agglo1	Non démarré	Cahier des charges/marché en	Etude ou travaux en cours	Terminé	A réinscrire ou à poursuivre					
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR10666	ruisseau d'ozon	Altération de la morphologie	MIA0202	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau	Restauration morphologique et écologique amont et médian amont	Initiée	Restauration morphologique et écologique de l'Ozon amont et médian	Le contrat vert et bleu permet de répondre à cette mesure	VRA						L'opération de restauration de l'ozon sur les secteurs amont et médian est en cours. Les dossiers réglementaires vont être déposés auprès des services de l'Etat en sept/oct 2019. l'enquete publique et l'animation foncière sont prévues pour 2020 avec une réalisation des travaux pour 2021. Cette action est inscrite au CVB mais nécessitera des financements complémentaires du fait de l'évolution du projet (linéaire plus vaste et projet plus ambitieux en terme de restauration sur l'amont)	VRA	=> Action 1.2.3 : "restauration physique de l'Ozon sur les tronçons prioritaires"	Contrat Vert et Bleu Contrat d'Agglo 2 1ere période
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR10666	ruisseau d'ozon	Prélèvements	RES0201	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture	Economies d'eau AGR à préciser_PGRe Véore Barberolle et Plaine de Valence	Prévisionnel	Un groupe d'élus (3) + techniciens (2) contribueront activement à l'élaboration du SAGE Molasse Miocène. Sur le plan technique, l'agglomération dispose désormais de 2 chefs de projets (2 ETP) qui fonctionneront en binôme afin d'avancer efficacement dans l'élaboration du SAGE.	Le contrat d'agglomération ne prévoit pas d'action spécifique en dehors de la contribution au SAGE	MO ?	?	?	?	?	pas d'action mise en place dans le cadre du contrat d'Agglo 1 sur le volet économie d'eau dans le domaine de l'Agriculture. Les actions d'autres MO à citer en complément ? (CA26, CD26 = schéma irrigaion). VRA va initier des actions en lien avec cette problématique dans le cadre du renouvellement du marché eau agriculture à partir de 2020. Ces actions seront menées préférentiellement sur les AAC de captages prioritaires mais peuvent s'étendre sur les animations de groupe aux agriculteurs hors captages prio.	VRA	VRA = Accompagnement des agriculteurs sur les économies d'eau via le programme eau agriculture => Action 2.5.1 : Développer la résilience des exploitations agricoles face au changement climatique	Contrat d'Agglo 2 1ere période	
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR10666	ruisseau d'ozon	Prélèvements	RES0202	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités	Economies d'eau AEP à préciser_PGRe Véore Barberolle et Plaine de Valence	Prévisionnel	ras	Le contrat d'agglomération prévoit une première action pour homogénéiser la connaissance des prélèvements en rivière (action 2-2-1) => préfiguration d'une action structurante à venir en lien avec le SAGE	VRA					Action non menée faute de temps disponible. Cette problématique est plus vaste que le volet prélèvement en rivière et peut se décliner aussi sur le volet AEP et s'intègre dans un objectif plus vaste lié au SAGE bas dauphin plaine de Valence. Cela peut aussi être fléché via la démarche "Agg'eau responsable" initiée par l'Agglo depuis 2018.	VRA Autre ?	pas de libellé spécifique d'action. Renvoi sur les actions en lien avec la sensibilisaation aux économies d'eau sur le volet AEP et dans la démarche Agg'Eau responsable.	-	
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR10666	ruisseau d'ozon	Prélèvements	RES0301	Mettre en place un Organisme Unique de Gestion Collective en ZRE	Mettre en place un OUGC sur la ZRE Véore-Barberolle et alluvions de la plaine de Valence.	Terminée	ras	ras	SID ?				non	Indiqué comme terminé sur tableau de suivi PDM DDT 26	-	RAS. Action terminée	RAS. Action terminée	
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR10666	ruisseau d'ozon	Prélèvements	RES0303	Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau	Elaborer le PGRE sur le territoire Véore-Barberolle et alluvions de la Plaine de Valence	Engagée	ras	ras	DDT 26				non	PGRE Véore Barberolle a été défini (portage DDT26) et a fait l'objet d'un arrêté préfectoral (?)	-	-	-	
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR10975	ruisseau l'écourtay	Altération de la morphologie	MIA0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques	Réalisation d'un plan de restauration physique en vue du prochain PDM	Prévisionnel		pas d'action prévue au contrat d'agglo par le syndicat car priorité donnée aux autres cours d'eau lors du SDAGE précédent	VRA					Action non priorisée actuellement par l'Agglo. Priorité donnée sur les cours d'eau inscrits en enjeu sur la morphologie sur le SDAGE précédent. Sur ce cours d'eau priorité d'action sur le volet prévention des inondation inscrit au PAPI Véore Barberolle. Une étude de restauration classique de cours d'eau sera fléchée à nouveau au PDM 2022 2027 (suite réunions avec gestionnaires de sept 2019) mais à mener plutôt en fin de période après 2025	VRA	-	-	
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR10975	ruisseau l'écourtay	Prélèvements	RES0201	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture	Economies d'eau AGR à préciser_PGRe Véore Barberolle et Plaine de Valence	Prévisionnel	Un groupe d'élus (3) + techniciens (2) contribueront activement à l'élaboration du SAGE Molasse Miocène. Sur le plan technique, l'agglomération dispose désormais de 2 chefs de projets (2 ETP) qui fonctionneront en binôme afin d'avancer efficacement dans l'élaboration du SAGE.	Le contrat d'agglomération ne prévoit pas d'action spécifique en dehors de la contribution au SAGE	MO ?	?	?	?	?	pas d'action mise en place dans le cadre du contrat d'Agglo 1 sur le volet économie d'eau dans le domaine de l'Agriculture. Les actions d'autres MO à citer en complément ? (CA26, CD26 = schéma irrigaion). VRA va initier des actions en lien avec cette problématique dans le cadre du renouvellement du marché eau agriculture à partir de 2020. Ces actions seront menées préférentiellement sur les AAC de captages prioritaires mais peuvent s'étendre sur les animations de groupe aux agriculteurs hors captages prio.	VRA	VRA = Accompagnement des agriculteurs sur les économies d'eau via le programme eau agriculture => Action 2.5.1 : Développer la résilience des exploitations agricoles face au changement climatique	Contrat d'Agglo 2 1ere période	
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR10975	ruisseau l'écourtay	Prélèvements	RES0202	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités	Economies d'eau AEP à préciser_PGRe Véore Barberolle et Plaine de Valence	Prévisionnel	ras	Le contrat d'agglomération prévoit une première action pour homogénéiser la connaissance des prélèvements en rivière (action 2-2-1) => préfiguration d'une action structurante à venir en lien avec le SAGE	VRA					Action non menée faute de temps disponible. Cette problématique est plus vaste que le volet prélèvement en rivière et peut se décliner aussi sur le volet AEP et s'intègre dans un objectif plus vaste lié au SAGE bas dauphin plaine de Valence. Cela peut aussi être fléché via la démarche "Agg'eau responsable" initiée par l'Agglo depuis 2018.	VRA Autre ?	pas de libellé spécifique d'action. Renvoi sur les actions en lien avec la sensibilisaation aux économies d'eau sur le volet AEP et dans la démarche Agg'Eau responsable.	-	
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR10975	ruisseau l'écourtay	Prélèvements	RES0301	Mettre en place un Organisme Unique de Gestion Collective en ZRE	Mettre en place un OUGC sur la ZRE Véore-Barberolle et alluvions de la plaine de Valence.	Terminée	ras	ras	SID ?				non	Indiqué comme terminé sur tableau de suivi PDM DDT 26	-	RAS. Action terminée	RAS. Action terminée	
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR10975	ruisseau l'écourtay	Prélèvements	RES0303	Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau	Elaborer le PGRE sur le territoire Véore-Barberolle et alluvions de la Plaine de Valence	Engagée	ras	ras	DDT 26				non	PGRE Véore Barberolle a été défini (portage DDT26) et a fait l'objet d'un arrêté préfectoral (?)	-	-	-	
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR11793	ruisseau le guimand	Pollution diffuse par les pesticides	AGR0303	Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire	Action à préciser	Prévisionnel	ras	Action prévue dans le contrat d'agglo (périmètre élargi + captages prioritaires) Cf. actions 2-1-1 et 2-1-3	VRA				Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Actions menées dans le cadre du programme Eau Agriculture porté par VRA depuis 2017, à poursuivre sur 2020 (marché en cours de renouvellement)	VRA	Actions en lien avec programme Eau/ Agriculture => sous axe 2.3 "lutter contre les pollutions aux nutriments et pesticides"	Contrat d'Agglo 2 1ere période	
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR11793	ruisseau le guimand	Pollution diffuse par les pesticides	AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)	Action à préciser	Prévisionnel	ras	Action prévue dans le contrat d'agglo (périmètre élargi + captages prioritaires) Cf. actions 2-1-1 et 2-1-3	VRA				Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Actions menées dans le cadre du programme Eau Agriculture porté par VRA depuis 2017, à poursuivre sur 2020 (marché en cours de renouvellement)	VRA	Actions en lien avec programme Eau/ Agriculture => sous axe 2.3 "lutter contre les pollutions aux nutriments et pesticides"	Contrat d'Agglo 2 1ere période	

Code du sous bassin versant	Libellé du sous bassin versant	Masse d'eau de l'action	Libellé masse eau de l'action	Pression à traiter	Code Mesure	Libellé type de la Mesure (PDM ou AE)	Libellé de l'action (PAOT)	Avancement global (PAOT)	Éléments indiqués dans le contrat d'Agglo 1		Etat de réalisation de l'action / mesure PDM = fin 2019					Maîtrise d'ouvrage / compétence 2020	Libellé de l'action contrat d'Agglo 2 (1ere période)	Dispositif contractuel assurant le financement de l'action		
									Libellé de l'action annexe 3 contrat agglo1	Dispositifs contractuels assurant le financement de l'action annexe 3 contrat agglo1	Maîtrise d'ouvrage / compétence 2019	Non démarré	Cahier des charges / marché en cours	Etude ou travaux en cours	Terminé				A réinscrire ou à poursuivre	Commentaires (à fin 2019)
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR11793	ruisseau le guimand	Pollution diffuse par les pesticides	AGR0802	Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles	Action à préciser	Prévisionnel	ras	Action prévue dans le contrat d'agglo (périmètre élargi + captages prioritaires) Cf. actions 2-1-1 et 2-1-3	VRA				Tranches 2017/2018 et 2018/2019		Actions menées dans le cadre du programme Eau Agriculture porté par VRA depuis 2017, à poursuivre sur 2020 (marché en cours de renouvellement)	VRA	Actions en lien avec programme Eau/ Agriculture => sous axe 2.3 "lutter contre les pollutions aux nutriments et pesticides"	Contrat d'Agglo 2 1ere période
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR11793	ruisseau le guimand	Pollution diffuse par les pesticides	COL0201	Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives	Action à préciser	Engagée	ras	Action prévue dans le contrat d'agglo (périmètre élargi + captages prioritaires) Cf. actions 2-1-1 et 2-1-3	VRA				Tranches 2017/2018 et 2018/2019		Actions menées dans le cadre des actions d'accompagnement des communes sur le "0 pesticide"	-	-	
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR11793	ruisseau le guimand	Altération de la morphologie	MIA0202	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau	Travaux de restauration physique du Guimand aval Fauconnières	Initiée	1. Restaurer l'espace de bon fonctionnement du Guimand aval et médian 2. Restauration morphologique et écologique du Guimand amont 3. Restauration de la continuité écologique du Guimand amont et de la Boisse	1. Contrat vert et bleu 2. Contrat vert et bleu 3. Contrat vert et bleu	VRA					Plusieurs opérations en lien avec la restauration du Guimand ont été menées ou sont en cours dans le cadre du contrat vert et bleu : - l'étude de faisabilité de restauration du guimand sur le secteur cuvelé dans la traversée de Malissard. Cette étude se termine fin 2019. Elle fleche un scénario de restauration de futur ampleur. Cette restauration sera fléchée dans le futur PDM 2022 2027 (suite aux réunions avec gestionnaires de sept 2019) comme une mesure MIA 0203. - les travaux de restauration du profil en long et de la continuité écologique sur le Guimand amont (Montéliér, Charpey, St Vincent) = la dernière tranche de travaux aura lieu en 2020 (enquête publique en cours sept 2019) - les travaux de restauration de l'espace de bon fonctionnement en aval de fauconnières n'ont pas été menés (pas maîtrise foncière, priorisation sur d'autres actions) - une autre étude inscrite initialement au PAPI Véore Barberolle sur la faisabilité de restauration du secteur endigué en amont de Fauconnières est programmée pour 2020 et sera ainsi proposée au contart d'agglo 2	VRA	2 actions iscrites : => Action 1.2.4 : Restauration du Guimand amont (continuité sur Charpey + restauration sur St Vincent) => Action 1.2.5 : Etude globale amont Fauconnières => Pour les autres actions : Sera à préciser/ prioriser dans le cadre de la 2ème période du Contrat d'Agglo 2 (travaux de restauration du secteur de Malissard)	Contrat Vert et Bleu Contrat d'Agglo 2 1ere période Contrat d'Agglo 2 2eme période PAPI Véore Barberolle (Etude amont Fauconnières)	
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR11793	ruisseau le guimand	Prélèvements	RES0201	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture	Economies d'eau AGR à préciser_PGRE Véore Barberolle et Plaine de Valence	Prévisionnel	Un groupe d'élus (3) + techniciens (2) contribueront activement à l'élaboration du SAGE Molasse Miocène. Sur le plan technique, l'agglomération dispose désormais de 2 chefs de projets (2 ETP) qui fonctionneront en binôme afin d'avancer efficacement dans l'élaboration du SAGE.	Le contrat d'agglomération ne prévoit pas d'action spécifique en dehors de la contribution au SAGE	MO ?	?	?	?	?	pas d'action mise en place dans le cadre du contrat d'Agglo 1 sur le volet économie d'eau dans le domaine de l'Agriculture. Les actions d'autres MO à citer en complément ? (CA26, CD26 = schéma irrigaion). VRA va initier des actions en lien avec cette problématique dans le cadre du renouvellement du marché eau agriculture à partir de 2020. Ces actions seront menées préférentiellement sur les AAC de captages prioritaires mais peuvent s'étendre sur les animations de groupe aux agriculteurs hors captages prio.	VRA	VRA = Accompagnement des agriculteurs sur les économies d'eau via le programme eau agriculture => Action 2.5.1 : Développer la résilience des exploitations agricoles face au changement climatique	Contrat d'Agglo 2 1ere période	
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR11793	ruisseau le guimand	Prélèvements	RES0202	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités	Economies d'eau AEP à préciser_PGRE Véore Barberolle et Plaine de Valence	Prévisionnel	ras	Le contrat d'agglomération prévoit une première action pour homogénéiser la connaissance des prélèvements en rivière (action 2-2-1) => préfiguration d'une action structurante à venir en lien avec le SAGE	VRA					Action non menée faute de temps disponible. Cette problématique est plus vaste que le volet prélèvement en rivière et peut se décliner aussi sur le volet AEP et s'intègre dans un objectif plus vaste lié au SAGE bas dauphiné plaine de Valence. Cela peut aussi être fléché via la démarche "Agg'eau responsable" initiée par l'Agglo depuis 2018.	VRA Autre ?	- pas de libellé spécifique d'action. Renvoi sur les actions en lien avec la sensibilisaation aux économies d'eau sur le volet AEP et dans la démarche Agg'Eau responsable.	-	
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR11793	ruisseau le guimand	Prélèvements	RES0301	Mettre en place un Organisme Unique de Gestion Collective en ZRE	Mettre en place un OUGC sur la ZRE Véore-Barberolle et alluvions de la plaine de Valence.	Terminée	ras	ras	SID ?					Indiqué comme terminé sur tableau de suivi PDM DDT 26	-	RAS. Action terminée	RAS. Action terminée	
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR11793	ruisseau le guimand	Prélèvements	RES0303	Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau	Elaborer le PGRE sur le territoire Véore-Barberolle et alluvions de la Plaine de Valence	Engagée	ras	ras	DDT 26					PGRE Véore Barberolle a été défini (portage DDT26) et a fait l'objet d'un arrêté préfectoral (?)	-	-	-	
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR11877	ruisseau la lierne	Prélèvements	RES0201	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture	Economies d'eau AGR à préciser_PGRE Véore Barberolle et Plaine de Valence	Prévisionnel	Un groupe d'élus (3) + techniciens (2) contribueront activement à l'élaboration du SAGE Molasse Miocène. Sur le plan technique, l'agglomération dispose désormais de 2 chefs de projets (2 ETP) qui fonctionneront en binôme afin d'avancer efficacement dans l'élaboration du SAGE.	Le contrat d'agglomération ne prévoit pas d'action spécifique en dehors de la contribution au SAGE	MO ?	?	?	?	?	pas d'action mise en place dans le cadre du contrat d'Agglo 1 sur le volet économie d'eau dans le domaine de l'Agriculture. Les actions d'autres MO à citer en complément ? (CA26, CD26 = schéma irrigaion). VRA va initier des actions en lien avec cette problématique dans le cadre du renouvellement du marché eau agriculture à partir de 2020. Ces actions seront menées préférentiellement sur les AAC de captages prioritaires mais peuvent s'étendre sur les animations de groupe aux agriculteurs hors captages prio.	VRA	VRA = Accompagnement des agriculteurs sur les économies d'eau via le programme eau agriculture => Action 2.5.1 : Développer la résilience des exploitations agricoles face au changement climatique	Contrat d'Agglo 2 1ere période	
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR11877	ruisseau la lierne	Prélèvements	RES0202	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités	Economies d'eau AEP à préciser_PGRE Véore Barberolle et Plaine de Valence	Prévisionnel	ras	Le contrat d'agglomération prévoit une première action pour homogénéiser la connaissance des prélèvements en rivière (action 2-2-1) => préfiguration d'une action structurante à venir en lien avec le SAGE	VRA					Action non menée faute de temps disponible. Cette problématique est plus vaste que le volet prélèvement en rivière et peut se décliner aussi sur le volet AEP et s'intègre dans un objectif plus vaste lié au SAGE bas dauphiné plaine de Valence. Cela peut aussi être fléché via la démarche "Agg'eau responsable" initiée par l'Agglo depuis 2018.	VRA Autre ?	- pas de libellé spécifique d'action. Renvoi sur les actions en lien avec la sensibilisaation aux économies d'eau sur le volet AEP et dans la démarche Agg'Eau responsable.	-	

Code du sous bassin versant	Libellé du sous bassin versant	Masse d'eau de l'action	Libellé masse eau de l'action	Pression à traiter	Code Mesure	Libellé type de la Mesure (PDM ou AE)	Libellé de l'action (PAOT)	Avancement global (PAOT)	Éléments indiqués dans le contrat d'Agglo 1		Etat de réalisation de l'action / mesure PDM = fin 2019					Maîtrise d'ouvrage / compétence 2020	Libellé de l'action contrat d'Agglo 2 (1ere période)	Dispositif contractuel assurant le financement de l'action		
									Libellé de l'action annexe 3 contrat agglo1	Dispositifs contractuels assurant le financement de l'action annexe 3 contrat agglo1	Maîtrise d'ouvrage / compétence 2019	Non démarré	Cahier des charges / marché en	Etude ou travaux en cours	Terminé				A réinscrire ou à poursuivre	Commentaires (à fin 2019)
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR11877	ruisseau la lierne	Prélèvements	RES0301	Mettre en place un Organisme Unique de Gestion Collective en ZRE	Mettre en place un OUGC sur la ZRE Véore-Barberolle et alluvions de la plaine de Valence.	Terminée	ras	ras	SID ?					non	Indiqué comme terminé sur tableau de suivi PDM DDT 26	-	RAS. Action terminée	RAS. Action terminée
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR11877	ruisseau la lierne	Prélèvements	RES0303	Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau	Elaborer le PGRE sur le territoire Véore-Barberolle et alluvions de la Plaine de Valence	Engagée	ras	ras	DDT 26					non	PGRE Véore Barberolle a été défini (portage DDT26) et a fait l'objet d'un arrêté préfectoral (?)	-	-	-
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR448a	La Véore de la D538 (Chabeuil) au Rhône	Altération de la morphologie	MIA0202	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau	Travaux de restauration physique de la Vieille Véore	Prévisionnel	Etude de faisabilité pour l'aménagement de la vieille Véore	Action prévue dans le Contrat vert et bleu (2015-2020)	VRA						L'étude concernant la restauration de la vieille Véore et l'amélioration de l'ouvrage de répartition des débits entre le canal exutoire et la vieille véore n'a pas été menée (priorisation sur d'autres actions). Elle sera à proposer dans le contrat d'Agglo 2	VRA	RAS. Sera à préciser/ prioriser dans le cadre de la 2ème période du Contrat d'Agglo 2	A voir dans Contrat d'Agglo 2ème période
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR448a	La Véore de la D538 (Chabeuil) au Rhône	Altération de la morphologie	MIA0601	Obtenir la maîtrise foncière d'une zone humide	Acquisitions foncières préalables aux travaux de restauration de la ZH de la Véore	Engagée	Restauration de la zone humide de la Véore	Action prévue dans le Contrat vert et bleu (2015-2020)	VRA						Cette action concerne la zone humide de la Véore à Beaumont / Montléger. L'animation foncière est en cours. Deux parcelles ont été acquises dans l'espace de la zone humide. 14 ha sont stockés par la SAFER et vont faire l'objet de boucles d'échange.	VRA	=> Action 1.3.3 : restauration de la zone humide de la Véore (sur le volet maîtrise foncière)	contrat vert et bleu contrat d'agglo 2 1ère période (en complément ou pour mémoire de ce qui est prévu au CVB)
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR448a	La Véore de la D538 (Chabeuil) au Rhône	Altération de la morphologie	MIA0602	Réaliser une opération de restauration d'une zone humide	Travaux de restauration de la ZH de la Véore	Initiée	Restauration de la zone humide de la Véore	Action prévue dans le Contrat vert et bleu (2015-2020)	VRA						Cette action concerne la zone humide de la Véore à Beaumont / Montléger. Le plan de gestion a été réalisé en interne dans le cadre d'une démarche participative avec un groupe de travail d'acteurs locaux. Le plan de gestion va être finalisé courant 2019 et de premières actions seront fléchées dans le cadre du contrat d'Agglo 2	VRA	=> Action 1.3.3 : restauration de la zone humide de la Véore (sur le volet travaux et suivi environnemental)	contrat vert et bleu contrat d'agglo 2 1ère période (en complément ou pour mémoire de ce qui est prévu au CVB)
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR448a	La Véore de la D538 (Chabeuil) au Rhône	Prélèvements	RES0201	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture	Economies d'eau AGR à préciser_PGRE Véore Barberolle et Plaine de Valence	Prévisionnel	Un groupe d'élus (3) + techniciens (2) contribueront activement à l'élaboration du SAGE Molasse Miocène. Sur le plan technique, l'agglomération dispose désormais de 2 chefs de projets (2 ETP) qui fonctionneront en binôme afin d'avancer efficacement dans l'élaboration du SAGE.	Le contrat d'agglomération ne prévoit pas d'action spécifique en dehors de la contribution au SAGE	MO ?	?	?	?	?		pas d'action mise en place dans le cadre du contrat d'Agglo 1 sur le volet économie d'eau dans le domaine de l'Agriculture. Les actions d'autres MO à citer en complément ? (CA26, CD26 = schéma irrigaion). VRA va initier des actions en lien avec cette problématique dans le cadre du renouvellement du marché eau agriculture à partir de 2020. Ces actions seront menées préférentiellement sur les AAC de captages prioritaires mais peuvent s'étendre sur les animations de groupe aux agriculteurs hors captages prio.	VRA	VRA = Accompagnement des agriculteurs sur les économies d'eau via le programme eau agriculture => Action 2.5.1 : Développer la résilience des exploitations agricoles face au changement climatique	Contrat d'Agglo 2 1ere période
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR448a	La Véore de la D538 (Chabeuil) au Rhône	Prélèvements	RES0202	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités	Economies d'eau AEP à préciser_PGRE Véore Barberolle et Plaine de Valence	Prévisionnel	ras	Le contrat d'agglomération prévoit une première action pour homogénéiser la connaissance des prélèvements en rivière (action 2-2-1) => préfiguration d'une action structurante à venir en lien avec le SAGE	VRA						Action non menée faute de temps disponible. Cette problématique est plus vaste que le volet prélèvement en rivière et peut se décliner aussi sur le volet AEP et s'intègre dans un objectif plus vaste lié au SAGE bas dauphiné plaine de Valence. Cela peut aussi être fléché via la démarche "Agg'eau responsable" initiée par l'Agglo depuis 2018.	VRA Autre ?	pas de libellé spécifique d'action. Renvoi sur les actions en lien avec la sensibilisaation aux économies d'eau sur le volet AEP et dans la démarche Agg'Eau responsable.	-
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR448a	La Véore de la D538 (Chabeuil) au Rhône	Prélèvements	RES0301	Mettre en place un Organisme Unique de Gestion Collective en ZRE	Mettre en place un OUGC sur la ZRE Véore-Barberolle et alluvions de la plaine de Valence.	Terminée	ras	ras	SID ?					non	Indiqué comme terminé sur tableau de suivi PDM DDT 26	-	RAS. Action terminée	RAS. Action terminée
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR448a	La Véore de la D538 (Chabeuil) au Rhône	Prélèvements	RES0303	Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau	Elaborer le PGRE sur le territoire Véore-Barberolle et alluvions de la Plaine de Valence	Engagée	ras	ras	DDT 26					non	PGRE Véore Barberolle a été défini (portage DDT26) et a fait l'objet d'un arrêté préfectoral (?)	-	-	-
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR448a	La Véore de la D538 (Chabeuil) au Rhône	Prélèvements	RES0601	Réviser les débits réservés d'un cours d'eau dans le cadre strict de la réglementation	Mise aux normes canal des moulins Beauvallon	Engagée	ras	ras	Commune de Beauvallon					non	La prise d'eau n'a plus besoin d'être régulière car suite aux travaux menés pour rendre franchissable le seuil classé en liste 2 qui alimente le canal, le prélèvement a été supprimé en accord avec la commune.	-	-	-
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR448b	La Véore de sa source à la D538 (Chabeuil)	Prélèvements	RES0201	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture	Economies d'eau AGR à préciser_PGRE Véore Barberolle et Plaine de Valence	Prévisionnel	Un groupe d'élus (3) + techniciens (2) contribueront activement à l'élaboration du SAGE Molasse Miocène. Sur le plan technique, l'agglomération dispose désormais de 2 chefs de projets (2 ETP) qui fonctionneront en binôme afin d'avancer efficacement dans l'élaboration du SAGE.	Le contrat d'agglomération ne prévoit pas d'action spécifique en dehors de la contribution au SAGE	MO ?	?	?	?	?		pas d'action mise en place dans le cadre du contrat d'Agglo 1 sur le volet économie d'eau dans le domaine de l'Agriculture. Les actions d'autres MO à citer en complément ? (CA26, CD26 = schéma irrigaion). VRA va initier des actions en lien avec cette problématique dans le cadre du renouvellement du marché eau agriculture à partir de 2020. Ces actions seront menées préférentiellement sur les AAC de captages prioritaires mais peuvent s'étendre sur les animations de groupe aux agriculteurs hors captages prio.	VRA	VRA = Accompagnement des agriculteurs sur les économies d'eau via le programme eau agriculture => Action 2.5.1 : Développer la résilience des exploitations agricoles face au changement climatique	Contrat d'Agglo 2 1ere période
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR448b	La Véore de sa source à la D538 (Chabeuil)	Prélèvements	RES0202	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités	Economies d'eau AEP à préciser_PGRE Véore Barberolle et Plaine de Valence	Prévisionnel	Un groupe d'élus (3) + techniciens (2) contribueront activement à l'élaboration du SAGE Molasse Miocène. Sur le plan technique, l'agglomération dispose désormais de 2 chefs de projets (2 ETP) qui fonctionneront en binôme afin d'avancer efficacement dans l'élaboration du SAGE.	Le contrat d'agglomération prévoit une première action pour homogénéiser la connaissance des prélèvements en rivière (action 2-2-1) => préfiguration d'une action structurante à venir en lien avec le SAGE	VRA						Cette problématique est plus vaste que le volet prélèvement en rivière et peut se décliner aussi sur le volet AEP et s'intègre dans un objectif plus vaste lié au SAGE bas dauphiné plaine de Valence. Cela peut aussi être fléché via la démarche "Agg'eau responsable" initiée par l'Agglo depuis 2018.	VRA Autre ?	pas de libellé spécifique d'action. Renvoi sur les actions en lien avec la sensibilisaation aux économies d'eau sur le volet AEP et dans la démarche Agg'Eau responsable.	-

Code du sous bassin versant	Libellé du sous bassin versant	Masse d'eau de l'action	Libellé masse eau de l'action	Pression à traiter	Code Mesure	Libellé type de la Mesure (PDM ou AE)	Libellé de l'action (PAOT)	Avancement global (PAOT)	Eléments indiqués dans le contrat d'Agglo 1		Etat de réalisation de l'action/ mesure PDM = fin 2019					Maîtrise d'ouvrage / compétence 2019	Commentaires (à fin 2019)	Maîtrise d'ouvrage / compétence 2020	Libellé de l'action contrat d'Agglo 2 (1ere période)	Dispositif contractuel assurant le financement de l'action
									Libellé de l'action annexe 3 contrat agglo1	Dispositifs contractuels assurant le financement de l'action annexe 3 contrat agglo1	Non démarré	Cahier des charges/marché en cours	Etude ou travaux en cours	Terminé	A réinscrire ou à poursuivre					
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR448b	La Véore de sa source à la D538 (Chabeuil)	Prélèvements	RES0301	Mettre en place un Organisme Unique de Gestion Collective en ZRE	Mettre en place un OUGC sur la ZRE Véore-Barberolle et alluvions de la plaine de Valence.	Terminée	ras	ras	SID ?					non	Indiqué comme terminé sur tableau de suivi PDM DDT 26	-	RAS. Action terminée	RAS. Action terminée
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR448b	La Véore de sa source à la D538 (Chabeuil)	Prélèvements	RES0303	Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau	Elaborer le PGRE sur le territoire Véore-Barberolle et alluvions de la Plaine de Valence	Engagée	ras	ras	DDT 26					non	PGRE Véore Barberolle a été défini (portage DDT26) et a fait l'objet d'un arrêté préfectoral (?)	-	-	-
ID_10_06	Véore Barberolle	FRDR448b	La Véore de sa source à la D538 (Chabeuil)	Altération de l'hydrologie	RES0601	Réviser les débits réservés d'un cours d'eau dans le cadre strict de la réglementation	Mise aux normes canal des moulins Chabeuil	Engagée	ras	ras	Commune de Chabeuil						La régularisation de la prise d'eau du canal de Chabeuil a fait l'objet d'une enquête publique durant l'été 2019. Le rapport du commissaire enquêteur a été rendu avec des réserves et recommandations et les réponses à apporter sont en cours.	-	-	-
nr	nr	FRDG146	Alluvions anciennes de la Plaine de Valence	Pollution diffuse par les nutriments	AGR0202	Limiter les transferts d'intrants et l'érosion au-delà des exigences de la Directive nitrates	Action à préciser	Avancement global	gr479 COULEURES(LES) gr482 TROMPARENTS -PUITS	Le contrat d'agglo prévoit la mise en œuvre de l'action 2-1-1	VRA				Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Actions menées dans le cadre du programme Eau Agriculture porté par VRA depuis 2017, à poursuivre sur 2020 (marché en cours de renouvellement)	VRA	Actions en lien avec programme Eau/ Agriculture => sous axe 2.3 "lutter contre les pollutions aux nutriments et pesticides"	Contrat d'Agglo 2 1ere période	
nr	nr	FRDG146	Alluvions anciennes de la Plaine de Valence	Pollution diffuse par les nutriments	AGR0302	Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, au-delà des exigences de la Directive nitrates	Action à préciser	Engagée	gr479 COULEURES(LES) gr482 TROMPARENTS -PUITS	Le contrat d'agglo prévoit la mise en œuvre de l'action 2-1-1	VRA				Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Actions menées dans le cadre du programme Eau Agriculture porté par VRA depuis 2017, à poursuivre sur 2020 (marché en cours de renouvellement)	VRA	Actions en lien avec programme Eau/ Agriculture => sous axe 2.3 "lutter contre les pollutions aux nutriments et pesticides"	Contrat d'Agglo 2 1ere période	
nr	nr	FRDG146	Alluvions anciennes de la Plaine de Valence	Pollution diffuse par les pesticides	AGR0303	Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire	Action à préciser	Engagée	gr479 COULEURES(LES) gr482 TROMPARENTS -PUITS	Le contrat d'agglo prévoit la mise en œuvre de l'action 2-1-1	VRA				Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Actions menées dans le cadre du programme Eau Agriculture porté par VRA depuis 2017, à poursuivre sur 2020 (marché en cours de renouvellement)	VRA	Actions en lien avec programme Eau/ Agriculture => sous axe 2.3 "lutter contre les pollutions aux nutriments et pesticides"	Contrat d'Agglo 2 1ere période	
nr	nr	FRDG146	Alluvions anciennes de la Plaine de Valence	Pollution diffuse par les pesticides	AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)	Action à préciser	Engagée	gr479 COULEURES(LES) gr482 TROMPARENTS -PUITS	Le contrat d'agglo prévoit la mise en œuvre de l'action 2-1-1	VRA				Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Actions menées dans le cadre du programme Eau Agriculture porté par VRA depuis 2017, à poursuivre sur 2020 (marché en cours de renouvellement)	VRA	Actions en lien avec programme Eau/ Agriculture => sous axe 2.3 "lutter contre les pollutions aux nutriments et pesticides"	Contrat d'Agglo 2 1ere période	
nr	nr	FRDG146	Alluvions anciennes de la Plaine de Valence	Pollution diffuse par les nutriments	AGR0503	Elaborer un plan d'action sur une seule AAC	Elaborer un plan d'actions sur le captage prioritaire TROMPARENTS -PUITS-NO3+PEST - BEAUMONT-LES-VALENCE	Engagée	gr479 COULEURES(LES) gr482 TROMPARENTS -PUITS	Le contrat d'agglo prévoit la mise en œuvre de l'action 2-1-1	VRA				Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Actions menées dans le cadre du programme Eau Agriculture porté par VRA depuis 2017, à poursuivre sur 2020 (marché en cours de renouvellement)	VRA	Actions en lien avec programme Eau/ Agriculture => sous axe 2.3 "lutter contre les pollutions aux nutriments et pesticides"	Contrat d'Agglo 2 1ere période	
nr	nr	FRDG146	Alluvions anciennes de la Plaine de Valence	Prélèvements	RES0201	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture	Economies AEP à préciser_PGRE Véore Barberolle et Alluvions Plaine de Valence	Engagée	mesure non citée dans le tableau PDM du contrat d'Agglo	mesure non citée dans le tableau PDM du contrat d'Agglo	MO ?	?	?	?	?	pas d'action mise en place dans le cadre du contrat d'Agglo 1 sur le volet économie d'eau dans le domaine de l'Agriculture. Les actions d'autres MO à citer en complément ? (CA26, CD26 = schéma irrigaion). VRA va initier des actions en lien avec cette problématique dans le cadre du renouvellement du marché eau agriculture à partir de 2020. Ces actions seront menées préférentiellement sur les AAC de captages prioritaires mais peuvent s'étendre sur les animations de groupe aux agriculteurs hors captages prio.	VRA	VRA = Accompagnement des agriculteurs sur les économies d'eau via le programme eau agriculture => Action 2.5.1 : Développer la résilience des exploitations agricoles face au changement climatique	Contrat d'Agglo 2 1ere période	
nr	nr	FRDG146	Alluvions anciennes de la Plaine de Valence	Prélèvements	RES0202	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités	Economies AEP à préciser_PGRE Véore Barberolle et Alluvions Plaine de Valence	Prévisionnel	mesure non citée dans le tableau PDM du contrat d'Agglo	mesure non citée dans le tableau PDM du contrat d'Agglo	?					Cette problématique peut se décliner aussi sur le volet AEP et s'intègre dans un objectif plus vaste lié au SAGE bas dauphiné plaine de Valence. Cela peut aussi être fléchi via la démarche "Aggl'eau responsable" initiée par l'Agglo depuis 2018.	VRA Autre ?	pas de libellé spécifique d'action. Renvoi sur les actions en lien avec la sensibilisation aux économies d'eau sur le volet AEP et dans la démarche Aggl'Eau responsable	-	
nr	nr	FRDG146	Alluvions anciennes de la Plaine de Valence	Prélèvements	RES0301	Mettre en place un Organisme Unique de Gestion Collective en ZRE	Mettre en place un OUGC sur la ZRE Véore-Barberolle et alluvions de la plaine de Valence.	Prévisionnel	mesure non citée dans le tableau PDM du contrat d'Agglo	mesure non citée dans le tableau PDM du contrat d'Agglo	MO ?	?	?	?	?	??	-	-	-	
nr	nr	FRDG146	Alluvions anciennes de la Plaine de Valence	Prélèvements	RES0303	Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau	Elaborer le PGRE sur le territoire Véore-Barberolle et alluvions de la Plaine de Valence	Terminée	mesure non citée dans le tableau PDM du contrat d'Agglo	mesure non citée dans le tableau PDM du contrat d'Agglo	DDT 26					non	PGRE Véore Barberolle a été défini (portage DDT26) et a fait l'objet d'un arrêté préfectoral (?)	-	-	-
nr	nr	FRDG147	Alluvions anciennes terrasses de Romans et de l'Isère	Pollution diffuse par les pesticides	AGR0303	Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire	Action à préciser	Engagée	gr481 JABELINS(LES) gr483 CHIROUZES gr577 ECANCIERE (SECOURS) gr649 TRICOT (LE) gr650 ETOURNELLES (LES)	Le contrat d'agglo prévoit la mise en œuvre de l'action 2-1-2	VRA				Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Actions menées dans le cadre du programme Eau Agriculture porté par VRA depuis 2017, à poursuivre sur 2020 (marché en cours de renouvellement)	VRA	Actions en lien avec programme Eau/ Agriculture => sous axe 2.3 "lutter contre les pollutions aux nutriments et pesticides"	Contrat d'Agglo 2 1ere période	
nr	nr	FRDG147	Alluvions anciennes terrasses de Romans et de l'Isère	Pollution diffuse par les pesticides / nutriments	AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)	Action à préciser	Prévisionnel	gr481 JABELINS(LES) gr483 CHIROUZES gr577 ECANCIERE (SECOURS) gr649 TRICOT (LE) gr650 ETOURNELLES (LES)	Le contrat d'agglo prévoit la mise en œuvre de l'action 2-1-2	VRA				Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Actions menées dans le cadre du programme Eau Agriculture porté par VRA depuis 2017, à poursuivre sur 2020 (marché en cours de renouvellement)	VRA	Actions en lien avec programme Eau/ Agriculture => sous axe 2.3 "lutter contre les pollutions aux nutriments et pesticides"	Contrat d'Agglo 2 1ere période	
nr	nr	FRDG147	Alluvions anciennes terrasses de Romans et de l'Isère	Pollution diffuse par les pesticides	AGR0503	Elaborer un plan d'action sur une seule AAC	Elaborer un plan d'action sur le captage prioritaire ECANCIERE (SECOURS). NO3+PEST_EYMEUX	Engagée	gr481 JABELINS(LES) gr483 CHIROUZES gr577 ECANCIERE (SECOURS) gr649 TRICOT (LE) gr650 ETOURNELLES (LES)	Le contrat d'agglo prévoit la mise en œuvre de l'action 2-1-2	VRA				Tranches 2017/2018 et 2018/2019	Actions menées dans le cadre du programme Eau Agriculture porté par VRA depuis 2017, à poursuivre sur 2020 (marché en cours de renouvellement)	VRA	Actions en lien avec programme Eau/ Agriculture => sous axe 2.3 "lutter contre les pollutions aux nutriments et pesticides"	Contrat d'Agglo 2 1ere période	

Code du sous bassin versant	Libellé du sous bassin versant	Masse d'eau de l'action	Libellé masse eau de l'action	Pression à traiter	Code Mesure	Libellé type de la Mesure (PDM ou AE)	Libellé de l'action (PAOT)	Avancement global (PAOT)	Éléments indiqués dans le contrat d'Agglo 1		Etat de réalisation de l'action / mesure PDM = fin 2019					Commentaires (à fin 2019)	Maîtrise d'ouvrage / compétence 2020	Libellé de l'action contrat d'Agglo 2 (1ere période)	Dispositif contractuel assurant le financement de l'action	
									Libellé de l'action annexe 3 contrat agglo1	Dispositifs contractuels assurant le financement de l'action annexe 3 contrat agglo1	Maîtrise d'ouvrage / compétence 2019	Non démarré	Cahier des charges / marché en	Etude ou travaux en cours	Terminé					A réinscrire ou à poursuivre
nr	nr	FRDG147	Alluvions anciennes terrasses de Romans et de l'Isère	Pollution diffuse par les pesticides	AGR0802	Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles	Action à préciser	Engagée	gr481 JABELINS(LES) gr483 CHIROUZES gr577 ECANCIERE (SECOURS) gr649 TRICOT (LE) gr650 ETOURNELLES (LES)	Le contrat d'agglo prévoit la mise en œuvre de l'action 2-1-2	VRA				Tranches 2017/2018 et 2018/2019		Actions menées dans le cadre du programme Eau Agriculture porté par VRA depuis 2017, à poursuivre sur 2020 (marché en cours de renouvellement)	VRA	Actions en lien avec programme Eau/ Agriculture => sous axe 2.3 "lutter contre les pollutions aux nutriments et pesticides"	Contrat d'Agglo 2 1ere période
nr	nr	FRDG147	Alluvions anciennes terrasses de Romans et de l'Isère	Pollution diffuse par les pesticides	COL0201	Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives	Action à préciser	Engagée	gr481 JABELINS(LES) gr483 CHIROUZES gr577 ECANCIERE (SECOURS) gr649 TRICOT (LE) gr650 ETOURNELLES (LES)	Le contrat d'agglo prévoit la mise en œuvre de l'action 2-1-2	VRA				Tranches 2017/2018 et 2018/2019		Actions menées dans le cadre des actions d'accompagnement des communes sur le "0 pesticide"	-	-	